



Jeanne DERYCKE

Plus d'informations sur Jeanne Derycke

Bureau(x) : **Namur**

Langues parlées : **Français / Anglais / Néerlandais**

Département(s) :

Structure – Real Estate & Construction

j.derycke@lexing.be

Tél : **+32 81 21 22 23**

Stagiaire de Lexing - Belgium SRL (B.C.E. 0844.516.345)

Collabore avec :



Laurent-Olivier



Marie GILIS

Expériences professionnelles

- Consultant juridique en droit de la consommation – Namur Legal Lab (2019)

Expertises



CONSTRUCTION ET DROIT DE
L'ARCHITECTURE



IMMOBILIER (CONTRATS, BAUX,
COPROPRIÉTÉ, EXPROPRIATION
...)

Diplômes et titres académiques

- Master en droit, Université catholique de Louvain
- Bachelier en droit, Université de Namur

Conférence(s)

- **Marie GILIS, Jeanne DERYCKE, Julie HENRY**, » L'architecte : quelle est sa responsabilité avant le lancement du chantier ? « , Earlegal, 7 juin 2024.

Actualités

- 27/10/25
TVA 6% pour la démolition/reconstruction
- 15/09/25
La réparation en nature : un droit pour l'entrepreneur ?
- 14/04/25
Pourquoi un restaurant peut-il être fermé administrativement ?
- 16/06/25
La responsabilité de l'agent immobilier
- 09/04/24
Assurance « TOUS RISQUES CHANTIER »
- 14/07/23
Les « règles de l'art » en construction : comment les identifier ?
- 07/06/23
Préjudice esthétique : réparations pour malfaçons de mon immeuble ?
- **FORMATION** 20 septembre 2024 de 08:30 à 09:30
Construire sur des bases solides : impact de la réforme du Code Civil

FORMATION

07 juin 2024 de 08:30 à 09:30

L'architecte : sa responsabilité avant le lancement du chantier ?

25/10/23

Comment renouveler un bail commercial ?

FORMATION

12 décembre 2025 de 08:30 à 09:30

earlegal – Dirigeants d'entreprise et Livre 6 : l'essentiel à retenir